



Demande d'évaluation de la conformité d'après le module D, D1, E, E1, H ou H1

Basé sur OIMes [1], MID [3], MIR [5], OIPNA [1], NAWID [4], NAWIR [6],

Fabricant (est le donneur d'ordre)

Société Département Rue NPA / Lieu / Pays Personne de contact Nom Tél / Mobile / Courriel	
--	--

Représentant autorisé (est le donneur d'ordre)

Société Département Rue NPA / Lieu / Pays Personne de contact Nom Tél / Mobile / Courriel	
--	--

Destinataire de la facture (est le donneur d'ordre)

Société Département Rue NPA / Lieu / Pays Personne de contact Nom Tél / Mobile / Courriel	
E-mail finances	

Domaine de l'évaluation de la conformité souhaité

Indications selon le Guide de mise en circulation des instruments de mesure [6030B01](#)

	<p style="text-align: center; font-size: small;"> <i>MI-001 Compteurs d'eau MI-002 Compteurs de gaz MI-002 Conversion de gaz MI-003 Compteurs de volume CH-003 Compteurs d'énergie électrique active MI-004 Compteurs d'énergie électrique réactive MI-005 Liquides autres que l'eau Instruments de pesage à fonctionnement non automatique MI-006 Instruments de pesage à fonctionnement automatique MI-008 Mesures matérialisées MI-008 Capacité des mesures de distribution MI-009 Détermination du taux d'alcool</i> </p>												
OIMes / MID (CE)													
OIMes / EMmV													
OIMes / AlkBestV													
OIPNA / NAWID (CE)													
MIR (UKCA)													
NAWIR (UKCA)													
Date de certification souhaitée													

Informations générales

Votre référence de commande	
Départements devant être certifiés	
Langue du certificat	
Certifications déjà existantes	
Confirmation qu'aucune demande n'a été faite auprès d'un autre OEC pour la certification susmentionnée	

Mandat module D, D1, E, E1, H ou H1

Les documents suivants sont à annexer à cette demande :

Liste de toutes les données concernant les départements et les sites devant faire l'objet de la certification

Manuel de gestion de la qualité

Liste des documents additionnels pertinents pour la certification

Annexe(s) avec informations concernant les instruments de mesure

Liste des certificats d'examen de type ou d'examen de la conception existants (Module D)

Copies de certifications QM éventuellement existantes

Remarques

En tant que donneur d'ordre, nous attestons avoir lu et accepté les conditions commerciales générales METAS www.metas.ch/AGB ainsi que l'accord de certification METAS-Cert [6030B03](#).

Lieu et date:

Signature(s) juridiquement valable(s) :

La demande et les documents additionnels sont à soumettre à :

Institut fédéral de métrologie METAS

Organisme d'évaluation de la conformité METAS-Cert

Lindenweg 50

3003 Bern-Wabern

Suisse

Tél. +41 58 387 01 11, METAS-Cert@metas.ch

Notes:

- Sur la base de cette demande, le processus d'établissement de l'offre est lancé.
- En cas d'utilisation d'une signature numérique, celle-ci doit être authentifiée par une autorité compétente.
- Lors de la transmission de données confidentielles, veillez à la sécurité, qui n'est garantie que par un cryptage. Sans cryptage, un e-mail peut être lu par des personnes non autorisées.
- Les e-mails avec des pièces jointes contenant des macros et des programmes sont bloqués par le serveur de messagerie.

Bases juridiques

- [1] OIMes Ordonnance du 15 février 2006 sur les instruments de mesure, Annexe 2, chapitre 1, Module B.
- [2] OIPNA Ordonnance du DFJP du 16 avril 2004 sur les instruments de pesage à fonctionnement non automatique, Annexe 2, chapitre 1, Module B.
- [3] MID Directive 2014/32/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché d'instruments de mesure (refonte), Annexe 2, Module B: Examen de type de l'UE.
- [4] NAWID Directive 2014/31/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché des instruments de pesage à fonctionnement non automatique (refonte), Annexe 2, point 1, Module B: Examen de type de l'UE.
- [5] MIR 2016 No. 1153, Weights and Measures, The Measuring Instrument Regulations 2016 as amended.
- [6] NAWIR 2016 No. 1152, Weights and Measures, The Non-automatic Weighing Instruments Regulations 2016 as amended.